

ien-être commun, et nous verrions partout se dégager de la civilisation le magnifique rayonnement de la concorde universelle. [Applaudissements répétés.]

Chose dignes de méditation ! ce sont nos précautions contre la guerre qui ont amené les révoltes ! On a tout fait, on a tout dépensé contre le péril imaginaire ! On a aggravé ainsi la misère, qui était le péril réel ! On s'est sorti contre un danger chimérique, on a tourné ses regards du côté où n'était pas le point noir ; on a vu les guerres qui ne venaient pas, et l'on n'a pas vu les révoltes qui arrivaient. (Bravo ! bravo !)

Messieurs, ne désespérons pas pourtant. Au contraire, espérons plus que jamais ! Ne nous laissons pas effrayer par des commotions momentanées, écuries nécessaires pour faire des grands enlancements. Ne soyons pas injustes pour le temps où nous vivons, ne voyons pas notre époque au contraire qu'elle n'est. C'est une prodigieuse et admirable époque, après tout, et le XIX^e siècle sera disons-le hautement, la plus grande page de l'histoire. Comme je vous le rappelais tout à l'heure, tous les progrès s'y révèlent et s'y manifestent à la fois, les uns immédiatement : chute des animosités internationales, effacement des frontières sur la carte et des préjugés dans les cœurs, tendance à l'unité, adoucissement des mœurs, élévation du niveau de l'enseignement et abaissement du niveau des pénalités, domination des langues les plus littéraires, c'est-à-dire les plus humaines, tout se met en même temps, économie politique, science, industrie, philosophie, législation et converge au même but, la création du bien-être et de la bienveillance, c'est-à-dire, et c'est la pour ma part le but unique je tiendrais toujours : extinction de la guerre au dehors. [Applaudissements.]

Oui l'ère des révoltes se ferme, l'ère des améliorations commence. Le perfectionnement des peuples quitte la forme violente pour prendre la forme paisible ; le temps est venu où la Providence va subvenir à l'action désordonnée des agitateurs, l'action religieuse et calme des pacificateurs.

Désormais, le but de la politique grande, de la politique vraie, le voici : Faire reconnaître toutes les nationalités, restaurer l'unité historique des peuples, et rafraîcher cette unité à la civilisation par la paix, défaire sans cesse le groupe civilisé, donner le bon exemple aux peuples encore barbares, substituer les arbitrages aux batailles ; enfin, et ceci résume tout, faire proscrire par la justice la dernière mot que l'ancien monde faisait prononcer par la force.

Messieurs, je le dis en terminant, et que cette pensée nous encourage, ce n'est pas d'aujourd'hui que le genre humain est en marche dans cette voie providentielle. Dans notre vieille Europe, l'Angleterre a fait le premier pas, et par son exemple séculaire elle a dit aux peuples : Vous êtes libres. La France a fait le second pas, et elle a dit aux peuples : Vous êtes souverains. Maintenant faisons le troisième pas, et tous ensemble, France, Angleterre, Belgique, Allemagne, Italie, Europe, Amérique, disons aux peuples : Vous êtes frères. [Applaudissements répétés, trois hourras très nets et très vigoureux sont poussés par l'Assemblée. M. Victor Hugo salut.]

MÉLANGES RELIGIEUX

MONTREAL, 18 SEPTEMBRE 1849.

DIMES.

OBSERVATIONS SUR L'ÉCRIT SIGNÉ: UN ABDOLITIONNISTE.
(Avenir du 13^e plomb.)

Nous avons pour principe de nous attaquer avec franchise aux écrits que nous prétendons réfuter ; nous les analysons ou nous citons textuellement lorsque nous commentons. Nos adversaires ne suivent pas, il s'en faut de beaucoup, une marche aussi loyale : ils nous accusent d'une grêle d'injures sans citer un mot de ce que nous disons ou s'ils nous citent, c'est pour tronquer nos paroles et en atténuer ainsi toute la force. Mais cette tactique ne les accréditera pas chez les citoyens bien pensants, nous en avons la certitude. Un cri d'indignation s'est fait entendre à la vue des excès révoltants auxquels se portent depuis quelques jours surtout, ces esprits évidemment obscurcis par les vapeurs aussi grossières que fétides qui s'élèvent de cours où houillonnent la lie des mauvaises passions. D'une autre part, la bienveillante sympathie dont nous sommes étonnés, nous fait comprendre que notre cause a déjà triomphé dans tous les cours qui réchauffent encore quelque sentiment national, quelque notion de la morale et de l'honneur.

Nous avons maintenant à faire quelques calmes observations sur l'écrit "D'un Abolitioniste." Nous ne prenons point en main la sondre comme il lui plaît de l'insinuer ; nous ne voulons pour arme que la vérité. Nous protestons d'abord que notre but n'est pas de nous prononcer en faveur du mode actuel de rétribuer le prêtre, mais d'empêcher des esprits malveillants de travestir les faits et d'égarer ainsi des hommes dont la franchise devrait leur mériter des procédures plus honnêtes.

Voici sommairement le préambule d'Un Abolitioniste : "Il a lu avec plaisir les correspondances de l'Avenir au sujet des dimes. — Le système actuel des dimes est de la plus monstrueuse iniquité. — La dime ne doit pas peser uniquement sur les agriculteurs : le ministre de la religion n'a pas avoir un revenu exorbitant — le prêtre ne doit pas prêcher la pauvreté par parole seulement, mais doit surtout en donner l'exemple par sa manière de vivre — il doit se contenter de peu. — Il serait désirable que le prêtre fut pauvre et humble de cœur comme les apôtres ; enfin, il est question de ce dévouement et de ce désintéressement avec lequel le prêtre doit accompagner son ministère, au lieu d'être mis par le désir d'amasser des richesses."

Quelles admirables maximes ! Tant que ne parlerai pas mieux. Aussi, il n'y a pas lieu de s'en étonner. J'écrivain déclarer avoir lu avec plaisir les correspondances de l'Avenir sur la dime : il a savouré l'ostentation, le mensonge, la haine aveugle que nous avons signalée dans ces correspondances ; d'un cœur si bien disposé devaient couler à flots pressés les maximes toutes célestes que nous venons d'entendre.

Sérieusement parlant, abolitioniste, vous êtes inattaquable, surtout lorsque vous prétendez vaincre le prêtre à la pauvreté et à l'humble de cœur qui régnaient au temps des Apôtres. Qui ne serait de votre avis ? La période apostolique fut admirable : les simples fidèles étaient si servants, qu'ils vendirent leurs biens et en apportaient la pax aux pieds des apôtres. Voudriez-vous

que la réforme allât jusqu'à ce point ? Prenez-y garde, et ne taillez pas plus de besogne que vous ne sauriez en achever. Quand on parle sans cesse de ramener l'Eglise à son âge d'or, il faut du moins servir sa propre conduite et la comparer avec ces heureux temps où tous n'avaient qu'un cœur et qu'uneâme, où les meurs étaient si pures, où la haine, le libelle, le matérialisme, l'irreligion, l'egoïsme, l'amour des places, la soif de l'or et cent autres hideuses plaies des hommes du XIX^e siècle étaient encore parfaitement inconnues.

Mais, quand vous parlez de ramener une seule classe de citoyens aux usages apostoliques, tandis que le reste de la société aura des idées incompatibles avec ces usages, vos observations ne dénotent pas un esprit saint, mais dévoilent au contraire des préjugés avares et méprisables. — Si vous aviez voulu consulter impartiallement l'histoire, vous y auriez lu que la dime fut établie par nécessité dans l'Eglise, et précisément parce que les fidèles, n'ayant plus la servante primitive, étaient bien éloignés d'apporter leurs biens aux pieds des successeurs des apôtres, mais au contraire négligeaient le soin de les faire subsister. Nous sommes donc forcés de vous dire que vos maximes sentent la malveillante déclamaison. Nous ne pouvons pas non plus être de votre avis lorsque vous prononcez cette sentence évidemment exagérée : la dime actuelle est la plus monstrueuse iniquité. Nous ne nous pas que ce fardeau ne pèse pas avec une parfaite égalité sur tous les chefs de famille ; cependant vous n'êtes pas dans le vrai quand vous parlez avec des termes si énergiques de l'iniquité de la dime. Si vous avez lu impartiallement l'extrait de la correspondance que nous étions dans notre seuil du 4^e courant, vous auriez appris à penser plus justement sur le sujet que vous traitez. Nous ajoutons que, de fait, presque tous les Canadiens aisés paient la dime, parce que généralement ils possèdent des biens fonds, soit qu'ils soient des hommes de profession ou des artisans. — Enfin, depuis longtemps le clergé comprend et dit bien haut que ceux qui ne rétribuent pas autrement le prêtre (dans les villes, par exemple), d'voient se cotiser pour l'entretien des vicaires. Le clergé a les mêmes idées pour ce qui regarde la construction ou la réparation des édifices du culte &c., et ces idées prévalent déjà et sont mises en pratique. Du reste, le clergé sympathise profondément avec la classe agricole, et cette classe qui compose presque exclusivement la nation, connaît cette sympathie. Elle voit ses prêtres mourir pour elle, quand il le faut : elle voit leur bienveillance et leurs œuvres d'humanité de tous les jours ; elle voit les établissements de charité ou d'éducation dont ils couvrent le sol de leur pays ; elle voit leurs sacrifices et leurs exemples pour la réforme des vices qui peuvent arrêter l'élan d'un peuple et le faire dégénérer de la noblesse primitive de ses sentiments naissants. Les prêtres canadiens sont les enfants de la classe agricole presque sans exception, ils n'ont pas besoin pour nourrir l'affection la plus franche et la plus cordiale envers cette classe, d'y être stimulés par les écrits d'individus qui laissent à douter si le cœur n'est pas si blasé et si encoré chez eux qu'ils ne puissent plus aimer mais seulement feindre d'aimer afin de parvenir à leur but intéressé et égoïste. — Mais, en même temps, les principes de morale et d'honneur défendent au clergé d'imiter la conduite des déshabilleurs des châtelains de place, des quatuors d'influence qui s'aplatisent sous les pas des vicaires pour les faire servir au service de leur agrandissement. Ces gens-là ont pas honte de soulever la surface de la société cette lie, cette sang de l'humanité que tout honnête citoyen doit désirer voir se précipiter aux plus basses régions. Non, jamais le clergé ne sera comme ces gens-là qui disent à leurs dires : "Voyez comme nous souffrons ; voyez notre dévouement." Pour nous, nous dirons à nos compatriotes : "Défiez-vous de ces zélotes ; ce sont des hommes de cette trempe qui ont bouleversé l'Europe depuis 60 ans, et ont arraché la religion du cœur des peuples. Dites-nous si vous voulez voir le souffle glacé de l'irreligion désoyer notre sol naturel ? En ce cas, écoutez ces nouveaux docteurs, ligonnés à l'instar de leurs devanciers. De Dieu du Christ, ils feront de vous des fils de Voitare."

Après le préambule que nous avons cité plus haut, Abolitioniste entre dans la question avec des chiffres. Il examine le recensement de 1844 et il trouve que le total des grains (céréales) se monte pour cette année là à 11.455.727 minots en blé, pois, avoine, orge, seigle, mais ou blé, l'inde et sarrasin. Partageant cette récolte entre 700.000 habitants, il conclut que chaque individu avait pour sa part 161 minots. Tandis que divisant 403.535 minots qui composent la 26^e partie de la récolte totale, déduction faite au douzième, à cause de la population protestante, Abolitioniste trouve que chacun des 255 prêtres qui desservent alors les paroisses dut recevoir 1614 minots de grains à part du casuel, etc. Et il termine en disant, n'est-ce pas à l'américaine à la pauvreté du pays ?

Mais voyons un peu si le sarcasme est vraiment amer qu'il le dit. Selon les calculs inéminents d'abolitioniste, chaque citadin vivant en 1844, dut donner pour le soutien du clergé la 26^e partie de 16 minots de grains — combien cela fait-il par tête — si l'on considère surtout que parmi ces grains, la plupart n'ont qu'une petite valeur ?

Maintenant, observez lecteurs, que chaque curé ne doit pas être comparé à chaque individu seulement, comme le fait abolitioniste, mais à chaque chef de maison, et à chaque chef de maison tenu sur un pied analogique à l'état social du clergé. C'est une ruse bien peu honnête que de faire contraster le revenu de chaque curé, obligé de faire les dépenses de la tenue d'une maison, avec la part de récolte de chaque individu qui composent la population ; car, ces individus réunissent en commun leur revenu pour défrayer une dépense que les convenances d'état rendent plus considérable par les curés que pour la presque totalité des chefs de maison ordinaires.

Abolitioniste veut faire passer inaperçue sa partie fraudule, il vient jeter de la poudre aux yeux. Dans une question aussi grave que celle qu'il traite, il faudrait au moins apporter de la franchise. Et puis, que sont au revenu réel des curés les calculs mathématiques de l'écrivain ? Ce n'est pas sur des calculs abstraits qu'il doit juger de ce revenu, mais bien sur ce que chaque prêtre a réellement gagné. Dire que dans les années de plus grande stérilité, chaque curé a reçu 1614 minots de grains, c'est une fausseté qui ne manquera pas d'attirer de toutes les parties du pays les plus fortes réclamations.

Cependant, c'est sur de pareilles données que "Un Abolitioniste" base ensuite ses obligeantes et gracieuses semences. Ecoutez bien, Messieurs les Curés, c'est l'écrivain qui parle : "Et cependant, dit-il, les classes privilégiées n'ont pas ralenti leur luxe et leur orgueil.. Le peuple a eu un surcroît d'impôts ajoutés à la dime.. On a vu des habitants qui avec de nombreuses familles, n'ayant pas assez de grains pour vivre, consommaient la quantité de grains qu'ils devaient payer en dime au curé, et qui ensuite devaient bon gré mal gré s'accorder de cette dette sacrée, étaient obligés de donner au curé les grains qu'ils avaient mis à part pour ensemercer leurs terres au printemps. On a vu même les prêtres trasquer sur la pauvreté du culteur, qui ne pouvait pas payer sa dime au temps requis, et qui pour éviter d'être poursuivi, consentait à son curé une obligation pour le double de ce qu'il lui devait, payable en six mois ou un an."

Voilà le langage révoltant des correspondants inconséquents du journal l'Avenir. Ces individus n'ont pris à rougir devant le public de leurs écrits empoisonnés, pleins de fiel, de calomnie, et d'odieuses représentations : ils cachent dans l'ombre leurs fronts, imitant le serpent qui se cache pour mourir. Ils représentent les prêtres continuant leur luxe, tandis que les agriculteurs étaient si pauvres. Et comment donc, messieurs, le clergé peut-il agir ainsi, puisqu'il est rétribué à raison du revenu du contribuable. Si le cultivateur n'a rien, il n'a rien à payer ; s'il a peu, il paie peu ; s'il a beaucoup, il donne selon sa richesse. Que veulent donc dire les hypocrites Jérémias d'abolitioniste ? Le clergé subit le sort du peuple, et les phases de l'abondance comme de la disette affectent le prêtre comme le cultivateur. Qu'y a-t-il donc de si odieux, de si barbare en cela ? Ce serait bien autre chose si à la dime actuelle on substituait un impôt fixe. La classe agricole serait tenue de payer l'impôt, qu'elle eût bonne récolte ou non. On va nous répondre : Oh ! la rétribution du prêtre serait considérablement réduite. — Elle le serait pour un petit nombre peut-être, pour d'autres elle serait augmentée. Et l'agriculteur, doit bien remettre que la construction du revenu des Curés ne tomberait pas dans sa poche, mais bien dans celle de ces hablards qui errent si peu décemment aujourd'hui. Il faudrait nommer un grand nombre d'employés pour percevoir l'impôt, et cinquante employés absorberait pour ses honoraires plus que le différencier suppose. L'agriculteur aurait plus à perdre qu'à gagner dans un changement. Quelle est aujourd'hui la classe qui profite d'avantage de l'assise ou du superflu de quelques Curés, si ce n'est la classe agricole ? L'excédant du revenu de la dime n'est-il pas consacré à des fondations et autres œuvres qui sont dans ses intérêts ? Ce sont les enfants de cette classe qui sont invariablement élus pour les objets de la bienfaisance des Curés. Nous savons que des recherches se font sur les avantages que le peuple canadien a retenu et retire tous les jours du noble emploi de l'excédant du revenu du Clergé. Nous prolonurons ces considérations plus tard, quand quelque lâche général nous aura davancé. Pour aujourd'hui nous terminons nos observations en protestant à la face de tout le pays contre les insinuations de dureté et de concession portées contre le Clergé par "Un Abolitioniste." L'humanité, la大胆eur avec laquelle le Clergé canadien, généralement parlant, exige ses droits, est trop connue et trop avouée pour que l'insinuation du contraire puisse être faite par un citoyen respectable.

NOUVELLES D'EUROPE.

REVUE DE LA SEMAINE.

(Traduit du Tablet du 25 août.)

A Paris l'attention publique paraît bien absorbée par le Congrès de la Paix, dont la présidence a été mandatée à l'acceptation des principales célébrités de cette capitale. L'Archevêque de Paris et M. de Falloux l'ont également déclinée, et M. Cognacq, ministre protestant bien connu, en a fait autant. Il n'est pas possible de mépriser tout à fait un mouvement qui attire, pour le seconder, des hommes d'au-delà de l'Atlantique et des contrées reculées de l'intérieur de l'Amérique, et pour lequel de grand hommes sont ou du moins des hommes très distingués, ici et dans d'autres parties du continent Européen, s'intéressent jusqu'à l'enthousiasme ou la folie ; mais en somme nous ne pouvons le regarder que comme défectueux (*rotten*). Le principe sur lequel il est basé n'est qu'un appel à la bourse, une pure substitution d'une mauvaise passion à une autre — c'est le loup de l'avarice au lieu du lion de la colère, selon la belle parabole du Dante. Son principe sacré est la philanthropie, sentiment tout naturel, tout à fait différent de l' amour suprême qui distingue les hommes pieux. Le décret du congrès d'Autriche, publié le même jour à Vienne et à Berlin, dissait que c'est dans la soumission de Gorgéy, mais avec des variantes importantes, dont l'opinion publique a aussi tiré des conséquences diverses. La dépêche publiée à Paris venait de Varsovie, et disait que la capitulation de Gorgéy avait eu lieu à Arad. Les dépêches autrichiennes, publiées le même jour à Vienne et à Berlin, disent que c'est dans la contrée de Villagos. La dépêche autrichienne annonce que Gorgéy a déposé les armes avec ses 30 à 40 mille hommes, sans condition, à merci ; mais cette dépêche, transmis par le général Haynau, ne dit pas qu'il s'est rendu, et ne parle pas de la dictature dont il aurait été investi. Ce ne serait donc plus le chef de la Hongrie qui aurait traité au nom du pays entier, mais un simple général qui aurait capitulé avec son corps d'armée. La lettre explicative de la dépêche russe annonçait que le général Buday avait détruit complètement l'armée de Buda, près d'Hermannstadt. Or, ce fut se trouve implicitement contradit par un bulletin fort étendu du général Ulyanov, relatant une victoire qu'il a remportée sous les murs de Temeswar, débloqué par lui. D'après ce bulletin, Buda, arrivé récemment de Transylvanie, avec d'assez bons, avait pris le commandement supérieur de l'armée hongroise qui bloquait Temeswar.

Dans l'intérêt de l'humanité et de la Hongrie elle-même, on devait donc désirer la fin de cette lutte intégrale, qui, si elle s'était prolongée, eût atteint sur la Hongrie un ennemi de plus, la Prusse, à laquelle l'empereur Nicolas avait déjà fait appel. Le voyage du piétre Schwartzberg à Vacovie avait eu pour but une coopération de l'armée russe avec l'empereur de Russie, l'ambassadeur français ayant abordé ce sujet. Il aurait dû faire face à un déplacement de force si ostensible, les puissances européennes, la France surtout, avaient le droit de concevoir quelques appréhensions quant à l'avenir. D'après une correspondance qui paraît bien informée, le czar aurait déclaré avec beaucoup de netteté qu'il n'était pas dans le présent, ni dans l'avenir, il ne pouvait être question de coalition contre la France, ou d'augmentation de territoire. "Ce sont là, aurait-il dit, des bruits de journaux qui n'ont aucune valeur. Je veux la paix, mais je veux, avant tout, la soumission absolue des Magyars. Il s'agit d'arrêter un bouleversement social, et, pour arriver à ce but, j'emploierai mes armes, tout, tout !"

Si la cause des Hongrois n'avait été fatallement liée à ce bouleversement social entrevu par Nicolas, et relevé par des utopistes insensés, il n'y aurait eu aucun que sympathie pour ce peuple héroïque, ciblant tout à l'avenir pour la cause de son indépendance. Ce sentiment d'intérêt eût même été si puissant, si général, en France comme en Angleterre et aux Etats-Unis, qu'une intervention des puissances serait devenue inévitable. Mais les anarchistes ont compromis cette noble cause lorsqu'on a le feu chez soi, on ne peut porter secours à son voisin. Que de magnifiques efforts ont été ainsi perdus par les excès des passions démagogiques ! Que de ruines ont été entassées depuis un an ; que d'argent dépensé, que de sang répandu ! Et, après toutes ces ruines, voilà le monde européen revenu à peu près au point d'où il était parti ! Des révoltes ont eu lieu successivement à Paris, à Milan, à Vienne, à Berlin, en Hongrie, en Sicile, en Toscane, à Rome, à Bade, à Venise ; ces révoltes n'ont produit pratiquement que la guerre civile ou la guerre étrangère, que haines et désastres. Jamais la discorde, la jalouse, n'ont été plus grandes en France, en Italie, et surtout en Allemagne, que depuis le jour où l'on a proclamé le règne de la fraternité et de l'amitié. C'est là le résultat inévitable de toutes les exagérations. Qui veut trop n'a rien.

Quoi qu'en dise, révolution n'est point synonyme de progrès, mais de désordre, et tout désordre est fatal à la cause de la civilisation. Il n'y a de progrès durable et bienfaisant que les progrès pacifiques...

Le Giornale di Roma nie qu'un gouvernement entièrement ecclésiastique doive être établi à Rome, et rappelle à ses lecteurs que sous l'ancien régime la plus grande partie des employés étaient des séculiers. Il observe aussi que sur les trois ministres nommés, un seul est un prélat, et que si trois autres prélates ont été nommés commissaires pontificaux dans les Légations, les Marches, et le Patrimoine, des administrateurs laïcs seront sans aucun doute nommés pour le plus grand nombre des quinze provinces qui leur sont soumises.

La Presse annonce qu'une note diplomatique a été expédiée à Gaète par le gouvernement Français, dans laquelle il déclare au Pape que le général Oudinot a transmis ses instructions en transmettant à la commission des cardinaux les pleins pouvoirs dont il était investi, et particulièrement en ayant l'autorité de légaliser par son silence tout ce que la commission avait accompli depuis son installation. La note ajoute que le Gouvernement Français sent qu'il est de son devoir d'informer Sa Sainteté que de ce moment la France et ses représentants à Rome se réservent le dernier mot dans tous les actes du gouvernement papal, et que dans le cas où le Pape, ses conseils ou certains de ses puissances interviennent, ces personnes s'opposeraient à cette décision, les représentants de la France ont ordre de ne faire aucune attention à leurs projets, et d'en appeler, s'il le faut, à l'armée, d'occupation pour faire respecter les justes droits du gouvernement français.</